



Observatoire des pauvretés à Marseille

**Fondements, construction
et perspectives d'un
projet inédit**

**Observatoire
des pauvretés**

Marseille

Coordination et rédaction globale du rapport : Lucile Montigaud

Ont participé à la rédaction : Julien Scheepers, Valeria Alfieri, Thomas Vaïsse

Aide à la relecture : Alice Mercier, Clémie Nallet

Mise en page du rapport : Alice Mercier

Photographie de couverture : © Ville de Marseille

Date de la publication : juin 2025

Remerciements

Ce rapport est le fruit d'une démarche collective et multi-partenariale menée dans le cadre de la préfiguration de l'Observatoire des pauvretés en 2024.

Nous tenons à adresser nos remerciements aux membres de la gouvernance partagée de l'Observatoire des pauvretés pour leur engagement et leur accompagnement tout au long de cette démarche.

Membres financeurs



Autres membres de la gouvernance



Avant-propos

Fidèle aux principes fondateurs du projet, ce document a été conçu pour être à la fois accessible et utile aux acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté. Il vise à :

- Apporter des clés de lecture sur les enjeux et les notions au cœur du projet ;
- Mettre en valeur les témoignages et l'expertise des différents acteurs ayant contribué à la co-construction de l'Observatoire ;
- Présenter le modèle finalisé de l'Observatoire des pauvretés et ses premiers travaux pour l'année 2025.

Sommaire

5	Aux fondements de l'Observatoire des pauvretés
5	Retour sur la genèse d'un projet inédit
6	Observation sociale, observatoire : de quoi parle-t-on ?
10	Co-construire un Observatoire des pauvretés à Marseille : quelle méthode ?
11	Aperçu de l'écosystème de la lutte contre la pauvreté à Marseille
11	Diversification des publics et formes de pauvretés
14	Quels sont les enjeux prioritaires à observer localement ?
16	Comment un Observatoire des pauvretés peut-il être utile à Marseille ?
19	Définir la pauvreté
19	Pauvreté, précarité : de quoi parle-t-on ?
19	De la pauvreté aux pauvretés : la nécessité d'une approche multidimensionnelle
21	L'analyse dynamique des trajectoires de vulnérabilité
21	Quelques chiffres sur la pauvreté à Marseille
22	Et la grande pauvreté ?
23	L'Observatoire des pauvretés au concret
23	Périmètre géographique et thématique
24	Principes au cœur de l'Observatoire des pauvretés
27	Travaux en cours et perspectives
29	Contributions au rapport
30	Bibliographie
31	Sigles et acronymes

Aux fondements de l'Observatoire des pauvretés

Retour sur la genèse d'un projet inédit

Une initiative issue des rapports du Collectif ALERTE PACA

Le projet d'Observatoire des pauvretés a émergé à l'initiative du Collectif ALERTE PACA, collectif inter-associatif qui rassemble des associations nationales et locales, ancrées notamment à Marseille et engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

C'est dans le contexte de crise sanitaire que le Collectif ALERTE PACA publie deux rapports consécutifs en 2020 et 2021, donnant lieu à deux préconisations phares :

- Engager un travail collectif, rassemblant l'ensemble des acteurs œuvrant aux politiques sociales, autour de la création d'un Observatoire des pauvretés pour mieux connaître, comprendre et analyser les pauvretés au niveau local ;
- Articuler des réponses opérationnelles inter-acteurs, pertinentes et ajustées aux besoins des publics en situation de vulnérabilité.

Dans ses rapports, le Collectif ALERTE PACA souligne le manque de données et d'analyses opérationnelles et partagées entre acteurs, ce qui entrave le développement d'ambitions communes pour le territoire.

Au carrefour des enjeux d'observation et de coordination, l'Observatoire des pauvretés est pensé, dès son origine, comme un dispositif nécessaire, orienté vers l'action, devant permettre d'ancrer localement de nouvelles formes de coopération, au-delà du contexte d'urgence sociale de la crise du Covid-19.

Les étapes de construction d'un projet inédit



L'événement organisé par le Collectif ALERTE PACA le 13 octobre 2021, à l'occasion de la publication de son deuxième rapport intitulé « Chroniques de l'ultra-précarité en région PACA », constitue une étape déterminante dans la création de l'Observatoire des pauvretés. Réunissant pouvoirs publics, associations, personnes en situation de précarité et chercheurs, ce temps fort a permis, pour la première fois, la formalisation d'un engagement commun en faveur de la co-construction de l'Observatoire des pauvretés, en présence notamment du Maire de Marseille, de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS PACA) et de la Commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Par la suite, les années 2022 et 2023 ont été marquées par de nombreux temps de réunion, réflexion et négociation. Les parties prenantes s'accordent sur la nécessité d'une phase de préfiguration d'un an afin d'imaginer, tant sur sa forme que sur son contenu, le modèle d'observatoire le plus adapté aux réalités locales. Cette préfiguration a démarré officiellement en janvier 2024, avec l'arrivée d'une Coordinatrice dédiée à la construction du projet.

De ses prémisses à son déploiement, l'Observatoire des pauvretés s'inscrit dans une démarche multipartenaire inédite, dont la pertinence repose autant sur son processus de co-construction que sur les connaissances qu'il permettra de produire.

Les parties prenantes au lancement de la préfiguration en janvier 2024

- Pour la société civile: Fondation pour le Logement des Défavorisés, Secours Catholique, URIOPSS PACA et Corse, Action contre la Faim, Médecins du Monde, Coordination ASSAb (Réseau santé précarité autour de l'accès aux droits et aux soins des personnes sans abri à Marseille)
- Pour les pouvoirs publics : Ville de Marseille, DDETS13 (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône), DREETS PACA (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Provence-Alpes-Côte d'Azur), Commissaire à la lutte contre la pauvreté
- Pour le monde de la recherche : Université d'Aix-Marseille

Observation sociale, observatoire : de quoi parle-t-on ?

Des observatoires multiples et divers

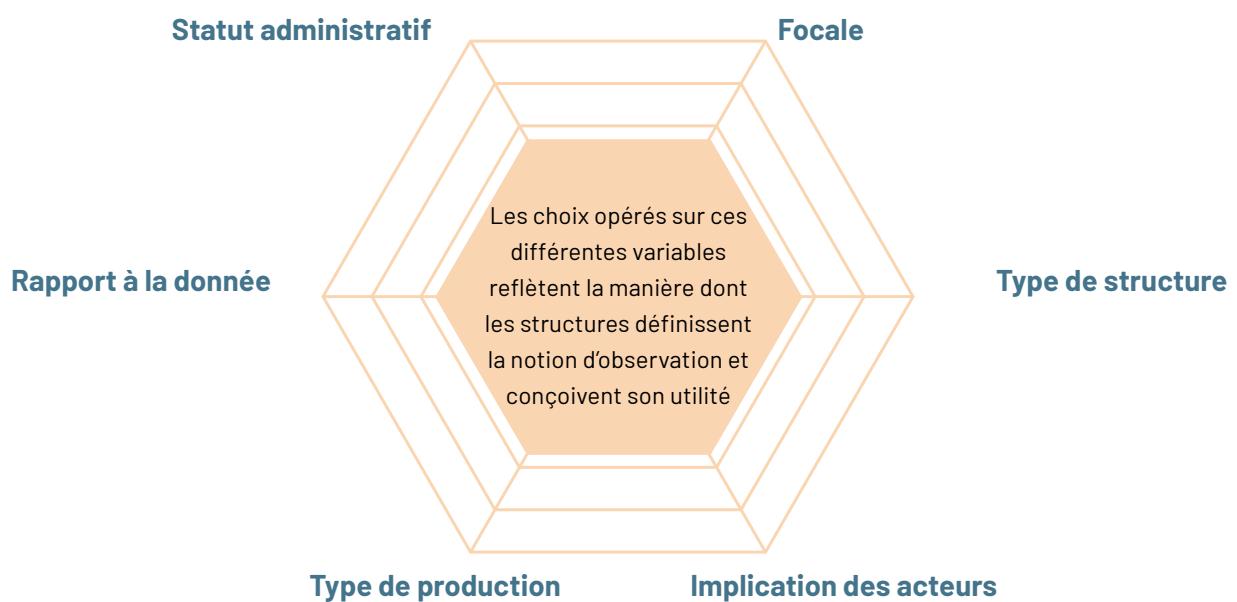
Le terme « observatoire » recouvre des projets et dispositifs variés, tant en termes de gouvernance, de missions, de types de production, de méthodes de diffusion et de valorisation des connaissances, ou encore de modèle économique et administratif.

Du fait de sa polysémie, il n'existe pas une méthode pour penser et déployer un observatoire.

Parmi la vingtaine de dispositifs d'observation sociale rencontrés de janvier à avril 2024, des réalités diverses ont été mises en lumière :

- **Le type de production:** de l'élaboration de diagnostics/ portraits de territoire à la production de recherches académiques
- **Le rapport à la donnée:** de la compilation de données quantitatives pour calculer des indicateurs à la production de connaissances nouvelles basées sur des méthodes mixtes
- **La focale:** d'une focale ciblée à des champs d'observation plus larges

- **Le type de structure:** d'une mission d'observation intégrée dans un panel d'activités plus global, à des dispositifs entièrement dédiés à l'observation sociale
- **Le statut:** de dispositifs portés par des organismes publics (collectivités, Etat) à ceux initiés par le secteur associatif ou rattachés aux universités
- **L'implication des acteurs:** de la production unilatérale des connaissances au croisement des savoirs.



Pourquoi observer ?

Tous les observatoires rencontrés s'accordent : l'observation n'est pertinente que si elle est utile à l'action. Toutefois, selon les dispositifs, cette ambition commune d'utilité sociale se concrétise de diverses façons.

Sensibiliser, éclairer le débat, mettre à l'agenda

« Permettre un débat mieux informé sur la réalité sociale de notre pays » : telle est la mission phare que se donne l'Observatoire des inégalités, observatoire indépendant devenu référence sur les enjeux de pauvreté en France, dans son rapport sur la pauvreté 2024-2025.

Au travers de publications accessibles et médiatisées, l'utilité de l'observation sociale est ici appréhendée par sa capacité à éclairer et sensibiliser de manière objective le plus grand nombre.

Dans la continuité de cette approche, certains travaux sur le développement des pratiques d'observation soulignent que le travail d'un observatoire, en concentrant l'attention sur un objet particulier, ne se borne pas à le documenter, mais contribue activement à sa construction en tant que problème public, en le positionnant dans les débats politiques, sociaux ou scientifiques (Piponnier, 2012).

Favoriser la coopération et le croisement des savoirs

Quand l'observation sociale s'inscrit dans un processus de co-production, ses bénéfices proviennent également de la dynamique de coopération instaurée entre les différents partenaires impliqués.

Autour de l'élaboration d'une connaissance collective et participative, les différents acteurs du jeu social apprennent ensemble (Saussey, 2017), conjuguent leurs compétences et confrontent leurs expériences dans le but d'améliorer la compréhension des phénomènes sociaux. Un observatoire peut alors incarner un espace d'apprentissage dynamique où la qualité du processus de collaboration entre les différents acteurs de la lutte contre la pauvreté (associations, institutions, personnes concernées, scientifiques) constitue une fin en soi.

Le croisement des savoirs et des pratiques selon ATQ Quart Monde

Afin de pousser «la co-production jusqu'au bout», ATQ Quart Monde a réfléchi aux conditions nécessaires pour parvenir à un croisement effectif et fructueux des savoirs et des pratiques. En faisant dialoguer les savoirs issus de l'expérience des personnes qui vivent la pauvreté (savoirs d'expérience) avec les savoirs des professionnels (savoirs d'action) et ceux des chercheurs académiques (savoirs de recherche), le mouvement démontre l'effet transformateur de sa méthode dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Passer de l'observation à l'action

La majorité des observatoires rencontrés placent au centre de leurs préoccupations la dimension opérationnelle de l'observation, entendue comme sa capacité à influer directement sur les pratiques, les actions et les politiques.

En écho à la volonté exprimée par le Collectif ALERTE PACA de « documenter avec acuité les différentes formes de pauvreté, actuellement mal connues ou peu renseignées, pour agir plus efficacement » (Collectif ALERTE PACA, 2021), l'observation sociale doit ainsi aboutir à une meilleure évaluation voire une anticipation des besoins pour une meilleure prise en charge des plus vulnérables. Quelles sont alors les conditions à réunir pour permettre sa prise en compte dans les stratégies locales de lutte contre la pauvreté ?

La notion de transfert de connaissances est particulièrement répandue et structurée au Québec, où elle est reconnue et utilisée par les pouvoirs publics.

Cela s'incarne par des structures comme le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) qui a été interrogé et qui a pour particularité d'être ancré en milieu de pratique, c'est-à-dire au sein d'un établissement médico-social. Cela lui permet de co-construire les projets de recherche avec les personnes concernées, les équipes cliniques, les services sociaux ainsi qu'avec les gestionnaires d'établissement. Au-delà de la simple diffusion des connaissances, le CREMIS soutient les chercheurs pour favoriser un meilleur maillage entre recherche, politique et pratique, en produisant notamment des outils adaptés aux professionnels de terrain. A titre d'exemple, le CREMIS a développé un Guide de bonnes pratiques en itinérance, qui identifie et décrit plusieurs pratiques favorisant une intervention proactive à l'égard des personnes sans abri, ou risquant de l'être.

Les étapes d'un processus de transfert de connaissances

Différentes disciplines, dénommées sous divers intitulés – recherche interventionnelle, recherche performative, recherche-action, transfert ou courtage de connaissances, etc. – s'intéressent spécifiquement à la façon dont la recherche peut être utile à l'action. Plusieurs étapes sont incontournables pour permettre une mise en application effective des connaissances produites (Equipe RENARD, 2022):

- L'implication de tous les acteurs concernés, y compris les décideurs publics, dans l'ensemble du processus de recherche
- La création d'opportunités régulières d'interaction entre ces différents acteurs
- L'adaptation du langage et du format de la connaissance, en fonction des utilisateurs – professionnels de terrain, décideurs, grand public, etc.
- La prise en compte des attentes, contraintes et cultures professionnelles des différentes parties prenantes dans la co-construction des connaissances et dans leur diffusion
- L'accompagnement des acteurs pour s'approprier les connaissances, et le suivi rapproché de la mise en application des préconisations formulées

La déclinaison opérationnelle d'un dispositif d'observation sociale

Selon le sociologue Thibaut Besozzi, interrogé lors de la préfiguration de l'Observatoire des pauvretés et impliqué dans un projet similaire en Meurthe-et-Moselle, un dispositif d'observation sociale orienté vers l'action peut se structurer autour de cinq axes complémentaires, résumés en cinq verbes :

- **COMPILEUR** des données à partir de l'existant
- **PRODUIRE** de la connaissance en fonction des priorités locales
- **TRANSMETTRE** par la diffusion des connaissances et la formation des acteurs
- **INNOVER** en proposant des pistes d'actions et des recommandations, et en soutenant des expérimentations locales
- **ACCOMPAGNER** la mise en œuvre des préconisations, effectuer leur suivi

Si ces différents axes d'intervention sont complémentaires, leur mise en œuvre est souvent hiérarchisée en fonction des priorités politiques et des besoins repérés à l'échelle locale.

Co-construire un Observatoire des pauvretés à Marseille : quelle méthode ?

La création de l'Observatoire des pauvretés à Marseille repose sur une démarche expérimentale et collaborative. La méthode adoptée s'est construite au fil des échanges et des besoins identifiés sur le terrain.

Placer la gouvernance partagée au cœur de la démarche

La réussite de l'année de préfiguration a été rendue possible par l'engagement continu des partenaires associatifs, institutionnels et scientifiques (précédemment cités) au sein de la gouvernance du projet. Tout au long de l'année 2024, les différentes parties prenantes se sont réunies à de multiples reprises pour échanger et définir collégialement ses orientations stratégiques. Cette gouvernance partagée a été l'opportunité de mettre en pratique les principes fondateurs de l'Observatoire, en favorisant notamment le croisement des expériences et des expertises des acteurs impliqués.

S'inspirer des pratiques existantes en matière d'observation sociale locale

De janvier à mars 2024, des entretiens ont été réalisés auprès de personnes travaillant au sein de 19 dispositifs d'observation sociale existant à différentes échelles (locale, régionale, nationale et au Québec) et sous différentes formes (statut associatif, portage par une collectivité ou par l'Etat, rattachement à une université, etc.).

Ces entretiens ont permis d'explorer la diversité des missions, modes de gouvernance, modèles économiques et schémas de coopération inter-acteurs, dans le but de positionner l'Observatoire des pauvretés marseillais au sein de cet environnement.

S'appuyer sur les attentes et besoins identifiés par les acteurs locaux

Concerter les acteurs locaux sur le projet s'est imposé rapidement comme une nécessité pour interroger la pertinence du projet vis-à-vis des réalités territoriales.

Afin de s'appuyer sur des méthodes scientifiques, la démarche de concertation s'est déployée en collaboration avec :

- Le LARIIS, Laboratoire de recherche interdisciplinaire en interventions sociales, en lien avec Julien Scheepers, sociologue, et Valeria Alfieri, politiste.
- Thomas Vaïsse, socio-anthropologue affilié à l'EHESS Marseille.

Au total, 54 entretiens individuels, 4 focus group et 3 ateliers collectifs ont permis de recueillir la parole de personnes concernées, collectifs d'habitants, associations et institutions. L'échantillon d'acteurs interrogés a été défini dans l'optique qu'il soit le reflet des diverses thématiques de la lutte contre la pauvreté, ainsi que des différents territoires de la ville.

S'ancrer dans les dynamiques existantes à l'échelle locale

Afin d'identifier quelle pouvait être la plus-value du projet sur le territoire marseillais, l'articulation avec les démarches de concertation et d'observation d'ores et déjà à l'œuvre a constitué une priorité lors de l'année de préfiguration, se concrétisant par :

- La participation à divers collectifs associatifs et instances institutionnelles (Collectif d'accès aux droits du 3e, OH13, Veille sociale départementale, etc.)
- Une collaboration étroite avec la Coordination ASSAb et le SIAO13.

Aperçu de l'écosystème de la lutte contre la pauvreté à Marseille

La concertation menée auprès d'une soixantaine de personnes et structures intervenant à Marseille témoigne du vaste champ d'intervention des acteurs locaux en matière de lutte contre la pauvreté. Il met en lumière la multiplicité des définitions et approches à la pauvreté, ainsi que l'hétérogénéité des publics concernés et des priorités d'action. Selon leur ancrage territorial, les champs et logiques d'intervention propres à leur structure et à leur profession, les acteurs interrogés ont témoigné de réalités diverses et ont exprimé des besoins hétérogènes en matière de production de connaissances. De même, la définition des enjeux prioritaires à observer se fait et se défait en fonction de l'échelle d'action, de la proximité avec les publics concernés ou encore des dynamiques territoriales existantes.

Si les discours ne sont pas univoques, il a toutefois été possible de repérer des récurrences dans les paroles recueillies. Sont ainsi mis en lumière :

- Les évolutions observées localement en matière de situations et publics concernés par la pauvreté
- Les points de convergence sur les enjeux à observer de façon prioritaire
- La perception des acteurs sur l'utilité du déploiement d'un Observatoire des pauvretés à Marseille

Cette section a pour but de mettre en valeur les témoignages des acteurs consultés lors de la concertation, sans prétendre à une représentativité ou à une exhaustivité des enjeux de pauvreté à Marseille.

Diversification des publics et formes de pauvretés

Une vision partagée de la multidimensionnalité de la pauvreté

L'ensemble des structures rencontrées s'accordent sur la nécessité de sortir d'une approche purement monétaire de la pauvreté. Le seuil de pauvreté monétaire relative – fixé par l'Insee à 60% du niveau de vie médian de la population – ne permet pas de refléter la complexité des situations vécues en dessous de ce seuil, ni de différencier différents grades de pauvretés, allant jusqu'à l'extrême pauvreté.

L'isolement social, au cœur des enjeux contemporains de la pauvreté

L'isolement social est évoqué par la quasi-totalité des acteurs comme un facteur aggravant des situations de pauvreté, voire l'une des formes majeures de pauvreté à prendre en compte.



La pauvreté n'est pas que financière. L'un des facteurs de la pauvreté c'est l'exclusion. D'après moi, l'exclusion sociale c'est la principale forme de pauvreté. Nous, avec nos moyens, on peut intervenir sur la pauvreté financière mais intervenir sur l'exclusion sociale c'est plus difficile.



[Professionnel intervenant auprès de jeunes]

Souvent oublié ou négligé, l'enjeu des sociabilités est une dimension essentielle pour analyser les situations de pauvreté, et notamment pour comprendre les trajectoires des personnes en grande précarité. Ce lien étroit entre pauvreté et solitude est à placer dans une grille de lecture plus large, où la pauvreté résulte d'expériences personnelles et de conditions sociales : ce n'est pas la solitude en soi qui conduit à la pauvreté, mais bien le fait d'être exclu des réseaux de solidarité sociale et familiale.

Le cumul des inégalités : de l'échelle individuelle à l'expérience collective de la pauvreté

Au niveau individuel, la pauvreté résulte souvent d'un enchevêtrement de problématiques - en matière de logement, de santé, d'alimentation, d'éducation, etc. - qui se cumulent et se renforcent mutuellement. Face à cela, les professionnels rencontrés se sentent souvent démunis, et soulignent la nécessité d'un accompagnement global des personnes.

Au-delà des situations individuelles, l'effet cumulatif des différentes formes de pauvreté se met en scène et s'appréhende à l'échelle du territoire, marqueur fort de l'expérience collective de la pauvreté.

“ L'ultraprécariété, elle est sociale. Quand on finit à la rue, c'est qu'on a eu personne à qui se raccrocher. [Directeur d'une structure accueillant des personnes sans abri]

A Marseille, la typologie des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) en est un symbole, regroupant des zones géographiques où se concentrent et s'entremêlent différentes formes de pauvreté. Le territoire peut alors devenir un facteur aggravant.

En parallèle, ces mêmes territoires peuvent également devenir des espaces propices à l'organisation de formes de solidarité et d'entraide, en vue d'améliorer les conditions sociales. Certains centres sociaux et collectifs de quartier adoptent des modes de fonctionnement démocratiques, dans le but de répondre aux besoins et aux aspirations des habitants, en agissant avec eux plutôt qu'à leur place.

“ Il y a beaucoup de formes de pauvreté, notamment une pauvreté liée au fait qu'autour de soi on n'est pas un seul pauvre mais entouré de gens pauvres. On va faire face à des gens qui décident de vivre en lien avec différents trafics ou débrouilles, qui vont générer un certain nombre de problématiques en plus [...] Un des enjeux, c'est l'effet cumulatif des pauvretés de tout le monde et des stratégies de chacun pour se débrouiller vis à vis de cette pauvreté.

[Membre d'une association de quartier]

Des vulnérabilités spécifiques et en expansion

Les jeunes

De nombreuses structures interviennent auprès de la jeunesse marseillaise, particulièrement vulnérable à différentes formes de pauvreté. A titre d'exemple, depuis la crise sanitaire, diverses structures font le constat d'une part croissante d'étudiants dans les files d'aide alimentaire. Au-delà des étudiants, une partie de la jeunesse, souvent

issue des QPV, fait face à des inégalités d'accès aux services publics, à l'emploi, à la culture, à la santé et aux transports. Ces difficultés sont exacerbées par le manque de ressources dans les établissements scolaires, la proximité des réseaux de drogue ou encore le délabrement de certains quartiers.

Pour ces jeunes, la pauvreté se retrouve ainsi inscrite dans l'expérience même de la scolarité, aggravant la reproduction sociale de la pauvreté. Certaines structures qui travaillent auprès de publics spécifiques – jeunes en situation de handicap, sortant de l'aide sociale à l'enfance ou mineurs non accompagnés – témoignent de leur surexposition à la précarité et à la désaffiliation sociale. Ces jeunes sont particulièrement vulnérables aux problématiques en santé mentale, entraînant des addictions ou comportements à risque.

Les personnes âgées

De l'autre côté du spectre de l'âge, les seniors sont également exposés de manière croissante à la pauvreté. Les acteurs interrogés notent que ce phénomène est souvent amplifié par leur isolement et leur perte d'autonomie.

Les femmes

Femmes sans abri, victimes de violence et/ou de prostitution, mères isolées : les femmes sont aussi touchées par des vulnérabilités spécifiques et concernées de manière croissante par des formes plus ou moins aigües de pauvreté. Leur surreprésentation au sein des files de distribution alimentaire témoigne également d'un phénomène de délégation de la gestion des difficultés économiques et sociales au sein du ménage.

Les travailleurs pauvres

Divers acteurs ont fait remonter une nouvelle typologie de publics concernés par la pauvreté, parmi les personnes qu'ils accompagnent : la part croissante de personnes ayant un emploi, dont les revenus ne suffisent plus à sécuriser leur existence.

Le défi de l'adaptation des actions et dispositifs

Ces évolutions obligent les acteurs du territoire à réinterroger leurs actions pour répondre à des besoins croissants, parfois nouveaux, parfois très spécifiques. A titre d'exemple, habitués à accueillir majoritairement des hommes isolés, grands

La situation spécifique des personnes sans droit ni titre

En parallèle, la présence de nombreuses personnes migrantes sans droit ni titre sur le territoire marseillais représente un enjeu majeur pour de nombreux acteurs locaux – structures d'accueil, d'hébergement et de réinsertion, associations de parents d'élèves, collectifs d'habitants, etc. Plusieurs personnes interrogées témoignent de leurs possibilités d'intervention très réduites auprès de ces publics, ce qui participe à leur invisibilisation. Cela engendre des situations de cumul de vulnérabilités, comme c'est le cas par exemple pour les mineurs non accompagnés.

“ La précarité juridique amène la précarité financière.
[Professionnel travaillant auprès de personnes migrantes]

→ La pauvreté n'est plus un phénomène confiné à des groupes spécifiques, mais s'étend à un nombre croissant de personnes et de situations, tout en prenant des formes de plus en plus variées. Dans la continuité de travaux réalisés à d'autres échelles, ces constats partagés au niveau local mériteraient d'être objectivés par des données scientifiques.

précaires d'un âge médian, les travailleurs sociaux d'un centre d'hébergement témoignent de leurs difficultés face à la diversification des publics accueillis. Cela impacte à la fois la cohabitation des personnes au sein d'une structure collective,

“

La frontière entre travail social et travail humanitaire devient de plus en plus fine.

[Responsable de service social]

”

ainsi que l'accompagnement individuel que les travailleurs sociaux sont en capacité de proposer. Ces derniers doivent ainsi faire face à deux idées qui se confrontent : accompagner le plus grand nombre de personnes et apporter une réponse adaptée à chacun. Face à la massification de la grande pauvreté et à la raréfaction des ressources, divers professionnels constatent une tendance à la mise en concurrence des publics, qui cumulent eux-mêmes de plus en plus de freins et de difficultés.

Quels sont les enjeux prioritaires à observer localement ?

Comme pour la définition des formes et publics concernés par la pauvreté, l'identification des problématiques susceptibles de faire l'objet d'études n'est pas univoque ni linéaire. Cette définition varie en fonction des structures, des territoires, des enjeux politiques. Chaque acteur a des besoins et priorités spécifiques en fonction de son champ d'intervention. Des thématiques récurrentes

ont toutefois été relevées, en lien avec les évolutions que les acteurs interrogés observent sur le terrain. En phase avec les tendances documentées à l'échelle nationale, les paroles recueillies témoignent de situations à la croisée de plusieurs problématiques qui s'entretiennent, se mêlent voire se renforcent, et qu'il s'agit donc de disséquer et d'analyser de manière plus précise.

Des préoccupations multiples et interconnectées

Parmi l'ensemble des problématiques mises en lumière, le manque de solutions adaptées en matière d'hébergement et de logement demeure la pierre angulaire de nombreuses situations de pauvreté à Marseille. Acteurs associatifs et institutionnels, intervenant autant auprès d'habitants de copropriétés dégradées, de publics jeunes, ou encore de personnes migrantes, tous partagent le même constat. Le logement est une condition essentielle pour travailler, avec les personnes, sur une multitude d'autres problèmes - emploi, accès aux droits ou accès aux soins.

L'accès aux droits et le non-recours sont également au cœur des préoccupations des acteurs interrogés. Ces derniers identifient l'effet conjugué de l'illectronisme, de la complexification des démarches administratives et de leur dématérialisation croissante comme une des causes majeures de bascule dans la pauvreté.

“

Ici, ce qui aggrave le plus la précarité c'est la fracture numérique. Il y a des situations terribles parce que les gens ne reçoivent pas ce qu'on leur doit, juste parce qu'ils ne savent pas faire les démarches.

[Professionnel d'un centre social du nord de la ville]

”

Dans des situations de vulnérabilité, une rupture de droits peut très rapidement induire des situations d'endettement, des difficultés de maintien dans le logement à cause des impayés locatifs, ou des difficultés à s'alimenter correctement.

Cette question d'accès aux droits intègre les **droits en santé**. L'explosion des problématiques en **santé mentale**, allant de la souffrance psychosociale, aux addictions ou à des pathologies psychiatriques aiguës, met à mal grand nombre de professionnels qui se sentent démunis pour assurer un accompagnement adéquat. Une psychologue travaillant auprès de personnes en grande précarité raconte que, malgré des parcours très complexes, qui nécessiteraient tous un soutien psychologique, elle se retrouve contrainte de prioriser les suivis selon le degré d'urgence de la situation. Au-delà de la santé mentale, plusieurs acteurs défendent une approche globale de la santé et un accès égal pour toutes et tous à des soins de qualité.

Diverses structures font état de l'**insécurité alimentaire** massive et croissante, qui concerne autant les quartiers du nord, du centre et du sud de la ville. Les acteurs concernés partagent leurs difficultés à répondre à l'augmentation de la demande, avec des nouvelles typologies de publics concernés comme les travailleurs précaires et les étudiants. Selon certains acteurs, la distribution alimentaire, qu'elle soit sous forme de repas ou de colis, pourrait alors servir d'indicateur de l'évolution de la pauvreté à l'échelle des territoires. De même, des associations soulignent que l'identification des bénéficiaires de la gratuité à la cantine, en les croisant avec les données IPS (indice de position sociale), pourrait servir à construire une cartographie plus fine des poches de pauvreté dans la ville, y compris dans des territoires considérés comme favorisés.

Durant la crise sanitaire, la fermeture des cantines a durement impacté certains foyers, car selon ces mêmes associations, le repas qui y est servi est, pour de nombreux enfants, le seul repas équilibré de la journée.

Une perte de droits fait rapidement basculer dans la pauvreté. C'est très rapide de perdre ses droits. Par contre, ça ne suit pas le même rythme pour les récupérer.

[Travailleur social]

La santé globale c'est l'idée de ne pas segmenter le somatique du reste [...] mais qu'il faut aussi prendre en compte les conditions matérielles, la santé psychique, le lien territorial, le partenariat, l'accompagnement global des personnes selon les réalités diverses souvent liés à des conditions d'existences précaires.

[Professionnel d'un centre de santé communautaire]

En parallèle, la singularité du territoire marseillais implique des besoins d'éclairage sur des enjeux spécifiques, pour lesquels plusieurs acteurs ont souligné d'importantes lacunes de quantification et de caractérisation : développement de l'économie informelle, marchands de sommeil, personnes vivant en squats et dans des copropriétés dégradées, etc.

Plusieurs structures, associatives et institutionnelles, tirent alors la sonnette d'alarme concernant la souffrance des professionnels en contact avec les publics les plus vulnérables. Cette souffrance est exacerbée par la précarisation grandissante des travailleurs sociaux, qui peuvent se retrouver eux-mêmes en situation de pauvreté.

Au-delà des analyses cloisonnées par thématique et par public, la nécessité d'une

... Analyse des trajectoires et des parcours des personnes

Afin d'appréhender la complexité du phénomène de pauvreté, nombreux sont les acteurs qui ont souligné la nécessité de se pencher sur les trajectoires des personnes. En croisant leur parcours biographique et leur parcours d'accompagnement, il est possible de mieux anticiper les situations de rupture, de prévenir des potentiels moments de bascule, et d'éviter les sorties de radar.

Une analyse transversale des différentes vulnérabilités, sans se restreindre à une approche par thématique ou par public, offre une meilleure compréhension des dynamiques d'appauvrissement. Il s'agit de réfléchir non seulement aux fragilités individuelles mais aussi aux réponses collectives à y apporter.

... Approche territoriale

Une analyse des problématiques à l'échelle des territoires est essentielle pour comprendre et répondre efficacement aux problématiques de pauvreté à Marseille, ville marquée par une forte fragmentation territoriale. Les acteurs intervenant dans les QPV témoignent de poches de pauvreté où se concentrent logements dégradés, déserts médicaux et un accès limité aux services essentiels. L'accès aux soins illustre ces inégalités territoriales, de par la répartition inégale des professionnels de santé, des infrastructures médicales et des moyens de transport, ce qui aggrave la situation des populations vulnérables.

Comment un Observatoire des pauvretés peut-il être utile à Marseille ?

La question de l'utilité sociale est au cœur du projet de l'Observatoire des pauvretés. En effet, sa légitimité est conditionnée par l'impact qu'il peut avoir localement sur les acteurs concernés. Les attentes à ce sujet sont multiples, et peuvent être regroupées en 4 axes principaux :

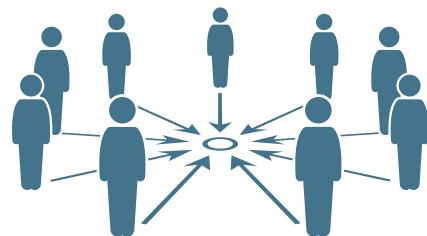
- Centraliser et systématiser des données fiables et territorialisées
- Objectiver les réalités de terrain
- Incarner un espace de dialogue et de mise en commun des savoirs
- Avoir des conséquences directes sur les politiques publiques et actions de terrain

Centraliser et systématiser des données fiables et territorialisées

Les acteurs interrogés pointent l'éparpillement des données existantes et un manque de temps pour aller chercher des informations pertinentes sur lesquelles s'appuyer pour élaborer leurs actions. Certaines structures, et notamment celles de plus grande taille, utilisent différentes bases de données statistiques, notamment grâce à des partenariats favorisant l'accès aux données. Toutefois, des acteurs déplorent un manque de

données spécifiques à la ville de Marseille, un manque d'actualisation de ces données et/ou une difficulté à exploiter les données statistiques si elles ne sont pas accompagnées par des commentaires et analyses accessibles au plus grand nombre. Il existe de nombreux diagnostics et rapports sur des thématiques variées mais la difficulté de voir clair et de savoir piocher parmi toutes les données existantes est mise en avant.

Selon de nombreux acteurs, l'Observatoire doit donc avant tout consolider, centraliser et valoriser les données existantes, *sans se rajouter au millefeuille*. Dans ce sens, il s'agit aussi d'affiner les indicateurs utilisés à ce jour, au-delà des données produites par des organismes comme l'INSEE ou selon des classifications comme celle des QPV.



Objectiver les réalités de terrain

La pauvreté est un phénomène mouvant, aux tendances multiples qui méritent d'être confirmées par des données scientifiques. *Objectiver, caractériser, qualifier*, sont les termes qui ont été principalement cités lorsque les acteurs étaient interrogés sur leurs attentes en matière d'observation sociale locale. Pour la majorité d'entre eux, l'Observatoire des pauvretés doit permettre de « sortir du ressenti » grâce à un cadre professionnel et scientifique d'analyse des données.

Il pourrait ainsi avoir pour mission d'accompagner les acteurs locaux sur une prise de distance et une objectivation de ce qui s'observe et se fait sur le terrain. Malgré la surcharge de travail et la mise en tension des équipes, la majorité des professionnels se disent prêts à dédier du temps à des espaces de réflexion et d'analyse: « La réalité de terrain est prenante, mais si on en reste à cette idée-là, on ne réfléchit jamais » souligne un chef de service d'une structure d'hébergement.

Incarner un espace de dialogue et de mise en commun des savoirs

La volonté de créer des espaces de rencontre et de dialogue entre les différents types de structures et d'acteurs revient de façon récurrente. L'Observatoire doit avant tout incarner un *facilitateur* qui favorise la coopération entre acteurs et permet d'établir une grille de compréhension partagée des phénomènes de pauvreté.

Cela passe par une mise en commun des savoirs, qui prend en compte l'expertise des personnes concernées - personnes en situation de pauvreté et professionnels. Penser un observatoire sensible qui intègre des récits de vie et des monographies est effectivement primordial pour de nombreuses structures.

Les premiers experts des enjeux de pauvreté sont les habitants et les professionnels de terrain.
[Membre d'une association de quartier nord]

Pour différents acteurs, l'expertise d'usage des personnes que l'on catégorise comme pauvre doit être au cœur des connaissances produites. Des travailleurs sociaux ont également pu faire part de leur ressenti face à l'absence de considération de leurs remontées qualitatives de terrain au sein des instances décisionnelles. Ce croisement des perspectives vise à mettre en lumière les pauvretés dites *invisibles*, touchant notamment des populations qui survivent en dehors de tout réseau d'aide. Dans une logique de décloisonnement des actions et des financements, cet espace doit amener à dépasser « le travail en silo qui fait faire plusieurs fois des choses déjà connues et qui est donc source de gaspillage d'argent et d'énergie » déplore un professionnel d'association d'insertion.

Mettre tout le monde autour de la table pour essayer d'avoir des référentiels communs, de se connaître et de se comprendre en termes de données globales.
[Travailleur social]

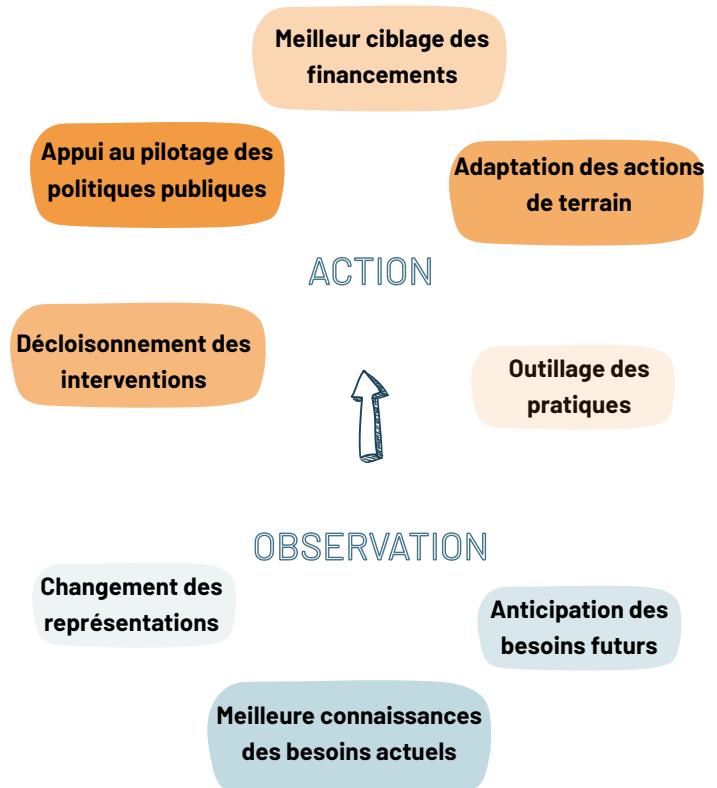
Avoir des conséquences directes sur les politiques publiques et actions de terrain

La finalité opérationnelle de l'Observatoire a été interrogée à de multiples reprises. Loin de la dimension parfois perçue comme passive du terme *observatoire*, de nombreux acteurs soulignent la nécessité de faire le lien entre observation et action.

Pour les acteurs institutionnels, l'Observatoire des pauvretés est une opportunité pour orienter les décisions et mieux cibler les financements, anticiper les besoins et favoriser le décloisonnement des politiques publiques.

Pour les acteurs de terrain, le projet vient répondre à la nécessité de mieux connaître et comprendre les besoins des publics bénéficiaires afin de mieux les accompagner et d'adapter leurs actions en conséquence. Les professionnels y voient également une opportunité pour s'outiller dans leurs pratiques, notamment pour appuyer des demandes de financement et la création de nouveaux dispositifs, via l'accès à des données plus ciblées et territorialisées.

Plus globalement, l'Observatoire est identifié par certains comme un levier pour déconstruire des stéréotypes, changer les représentations sur les pauvretés et défendre l'utilité du secteur.



“

Oser dire que les choses marchent, et que c'est pour cela qu'on les défend.

[Directrice d'association]

”

Définir la pauvreté

La pauvreté est une notion polysémique qui s'inscrit dans une double lecture : celle de la pratique, où elle est utilisée dans les politiques publiques et le discours commun, et celle de l'analyse, où elle est objet d'étude des sciences sociales et de l'ingénierie sociale. Cette dualité complexifie son appréhension et justifie l'usage de cadres théoriques adaptés et de clarifications pour en délimiter les contours et en préciser les implications politiques et sociales.

Pauvreté, précarité : de quoi parle-t-on ?

Dans l'espace public, la pauvreté est souvent confondue avec la précarité, bien que ces notions renvoient à des réalités distinctes. La précarité, définie comme un état de vulnérabilité potentiellement transitoire, ne recouvre pas nécessairement une situation de pauvreté économique. « La précarité désigne une condition sociale marquée par l'instabilité, l'incertitude et l'exposition à l'aléa » (Duvoux, 2022). Un individu en situation de précarité professionnelle ou résidentielle peut ainsi ne pas être comptabilisé comme pauvre selon les seuils établis par les indicateurs socio-économiques usuels. Selon le sociologue Régis Pierret, « *Le précaire est un pauvre potentiel* » (Pierret, 2013).

PAUVRETE

Mesurable et mesurée, au travers de différents types d'indicateurs.

Selon les indicateurs, elle renvoie à des **catégories administratives** qui ouvrent l'accès à des **droits spécifiques** (par ex. prestations sociales).

Seuil de référence : **seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60% du revenu médian**

PRECARITE

Pas de mesure officielle de la précarité, ne recouvre pas une catégorie sociale particulière.

Situation de fragilisation économique, sociale et familiale, qui peut basculer dans la pauvreté au moindre aléa (accident de vie, de santé ou professionnel).

La précarité ne concerne pas uniquement les personnes pauvres (par ex. elle peut toucher des personnes avec des ressources financières stables).

Differentes formes de précarité, en lien avec le logement, l'alimentation, l'énergie, etc.

De la pauvreté aux pauvretés : la nécessité d'une approche multidimensionnelle

D'un point de vue statistique, la pauvreté est souvent quantifiée à travers des indicateurs monétaires, tels que le taux de pauvreté, qui détermine les populations éligibles aux dispositifs de soutien. En France, cet indicateur joue par exemple un rôle central dans la mise en œuvre des politiques de la ville et des mécanismes de redistribution sociale.

Toutefois, une approche strictement monétaire occulte d'autres dimensions fondamentales de la pauvreté, notamment ses formes relationnelles et interactionnelles, son ancrage dans un contexte socioéconomique spécifique ou encore ses logiques de disqualification sociale.

L'usage du terme *pauvretés* au pluriel proposé par l'Observatoire des pauvretés traduit une volonté de dépasser une vision homogénéisante du phénomène. Il permet d'inclure les différentes formes de privation – qu'elles soient économiques, sociales, éducatives ou culturelles – et de mettre en lumière les articulations entre ces dimensions. Les approches multidimensionnelles de la pauvreté offrent une grille de lecture pertinente en identifiant les interactions entre

divers facteurs de vulnérabilité (accès à la santé, à l'éducation, aux standards de vie). Ces approches permettent également de mieux comprendre comment les privations interagissent et se renforcent mutuellement, influençant ainsi les trajectoires individuelles et collectives.

Quand la théorie vient éclairer la pratique : un aperçu de la sociologie de la pauvreté

Dans la continuité du sociologue allemand George Simmel, **Serge Paugam** s'intéresse au statut social spécifique conféré par la pauvreté, notamment à travers la relation d'assistance. En introduisant la notion de *disqualification sociale*, il souligne l'importance des représentations sociales et des politiques d'assistance dans la définition et le traitement de la pauvreté.

Au travers d'une approche qui se veut dynamique et historiquement ancrée, le sociologue **Robert Castel** introduit la notion de *désaffiliation* pour décrire le processus d'effritement simultané des liens sociaux et professionnels, qui peut mener in fine à la grande marginalité. Ce concept invite à repenser les politiques sociales en termes de parcours et de processus plutôt que de se focaliser uniquement sur des états de pauvreté figés.

Le sociologue britannique **Peter Townsend** développe quant à lui une approche relativiste de la pauvreté. Il considère que la pauvreté ne peut être définie uniquement par un manque de ressources financières, mais doit être analysée en fonction des conditions de vie et des normes sociales d'une société donnée. « Les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté lorsqu'ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation, participer aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. » (Townsend, 1979). Cette conception a notamment influencé l'adoption d'indicateurs basés sur les conditions de vie, et a ouvert la voie à des approches plus larges intégrant des dimensions sociales et culturelles.

L'analyse dynamique des trajectoires de vulnérabilité

De plus en plus mobilisée dans les politiques publiques et les travaux en sciences sociales, la notion de vulnérabilité recouvre des usages proches de ceux de la précarité, mais avec une insistance particulière sur l'exposition au risque, aux fragilités structurelles et aux atteintes à l'autonomie.

Dans cette perspective, les politiques publiques de lutte contre la pauvreté intègrent de manière croissante la notion de parcours et de ruptures sociales. Cette approche vise à prévenir les formes d'exclusion qui, si elles ne sont pas compensées, favorisent la cristallisation d'une pauvreté structurelle.

Une approche temporelle de la pauvreté enrichit cette lecture en intégrant la dimension biographique des trajectoires de précarisation. Certaines formes de pauvreté peuvent être transitoires, tandis que d'autres, structurelles, s'ancrent durablement dans les parcours individuels et familiaux (Toulemonde, 2025). Cette perspective invite à considérer les formes de pauvreté sévères et persistantes, tout autant que les situations de *choix contraints* qui affectent l'autonomie des individus.

Quelques chiffres sur la pauvreté à Marseille

Marseille est la deuxième ville de France qui compte le plus de pauvres (en valeur absolue) avec **23% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté**, soit environ **201 069 personnes**.

Les 10 arrondissements les plus pauvres de France (entre Paris, Lyon et Marseille) se situent à Marseille avec :

- **52% des habitants du 3e arrondissement** qui vivent sous le seuil de pauvreté, soit 22142 personnes.
- **44% des habitants du 15e arrondissement**, soit 30033 personnes.
- **42% des habitants du 14e arrondissement**, soit 21350 personnes.

Source: Calculs de l'Observatoire des inégalités, données INSEE 2021

L'approche des pauvretés multiples suppose une adaptation des stratégies locales selon au moins deux axes complémentaires :

- **Un axe spatial et territorial** : L'intensité et la prévalence des différentes dimensions de la pauvreté varient selon les contextes géographiques, présentant des formes localisées de privation. En termes de politiques publiques locales, cela implique de prendre en compte les spécificités territoriales pour adapter les réponses à apporter.
- **Un axe temporel et biographique** : La prise en compte des parcours de vie permet d'adapter les formes d'accompagnement et d'intervention sociale, en prévenant les ruptures et en favorisant des dispositifs de soutien évolutifs.

Loin d'une simple nuance sémantique, la notion de *pauvretés* illustre la diversité des formes et dynamiques de la pauvreté, tout en intégrant les enjeux territoriaux et biographiques.

Comment décrypter les chiffres ?

En 2022, ce seuil de pauvreté correspond à un revenu disponible de :

- **1216€ par mois** pour une personne vivant seule
- **2554€ par mois** pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans

Source: Insee

Revenu disponible



Revenu après redistribution

+ Prestations sociales
- Impôts

Et la grande pauvreté ?

Qui sont les *plus pauvres des plus pauvres* (Observatoire des inégalités, 2024) ? Existe-t-il une définition statistique de la grande pauvreté voire de l'extrême pauvreté ?

Dans son rapport 2024-2025, l'Observatoire des inégalités souligne la difficulté à décrire pour le système statistique français les ressources des personnes avec les revenus les plus faibles. A titre d'exemple, les statistiques sur les revenus de l'Insee ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivités (maisons de retraite, prisons, etc.), ni les personnes vivant dans des conditions très précaires (personnes vivant à la rue, en squat, etc.). Les chiffres cités précédemment ont donc tendance à sous-estimer le nombre de personnes en situation de pauvreté, et ne permettent pas de différencier les différents grades de pauvreté, en-dessous du seuil fixé à 60%.

Au-delà d'une approche statistique, la grande pauvreté peut se définir comme une situation extrême de privation, souvent associée à l'exclusion sociale, à une vulnérabilité élevée, et à un accès insuffisant ou nul aux services de base (alimentation suffisante, abri décent, soins de santé, services éducatifs de base). Elle se caractérise par sa forme persistante et un enchevêtrement de nombreux facteurs de vulnérabilités.

Comme à l'échelle nationale, il existe peu de sources de données locales pour estimer de manière fiable le nombre de personnes concernées par la grande pauvreté et qualifier les différents types de situations concernées. A Marseille, le recensement ASSAb constitue le chiffre de référence sur les situations de sans-abrisme.

En 2022, 16 461 personnes ont été recensées comme sans-abris à Marseille
(Recensement ASSAb)

Le public du recensement ASSAb correspond aux personnes s'étant déclarées « dans la rue » ou « en hébergement d'urgence » et ayant eu recours au moins une fois dans l'année à des structures et organismes d'accueil à bas seuil d'exigence.

L'Observatoire des pauvretés au concret

L'année de préfiguration de l'Observatoire des pauvretés a permis de :

- Confirmer la pertinence du projet, à la fois aux yeux des professionnels spécialisés dans l'observation sociale ainsi qu'à ceux des acteurs locaux
- Co-construire son modèle, en lien avec les partenaires, afin qu'il soit le plus adapté aux réalités territoriales

L'ensemble des éléments présentés ci-dessous ont été définis et validés collectivement par les membres de la gouvernance partagée de l'Observatoire des pauvretés à la fin de l'année 2024. Au regard de son caractère expérimental, ses contours et son contenu ont vocation à s'adapter aux évolutions du territoire et des besoins des acteurs.



Périmètre géographique et thématique

Dans le cadre d'une phase expérimentale d'au moins deux ans, l'Observatoire des pauvretés se déploie à l'échelle de la ville de Marseille, produisant à la fois des études spécifiques et des analyses globales portant sur l'ensemble du territoire.

L'Observatoire des pauvretés souhaite adopter une **approche globale des dynamiques de pauvreté** :

- En s'intéressant notamment aux parcours des personnes, dans une logique de prévention des situations bascule dans la pauvreté et dans la grande pauvreté
- En travaillant sur des vulnérabilités spécifiques, en lien avec les singularités du territoire marseillais : caractère massif de la grande pauvreté, problématiques aux angles morts des statistiques et études traditionnelles.

Principes au cœur de l'Observatoire des pauvretés

L'Observatoire des pauvretés repose sur des principes fondamentaux qui guident son action et sa vision :

- Une collaboration inter-acteurs et inter-sectorielle
- Au carrefour de la recherche et de l'action
- Un ancrage local fort, en complémentarité et en appui des dynamiques existantes
- Une déclinaison opérationnelle au travers de 3 piliers d'intervention

La collaboration inter-acteurs et inter-sectorielle

Via sa gouvernance partagée inter-acteurs

La gouvernance partagée entre pouvoirs publics, acteurs de la société civile et du monde de la recherche, constitue la spécificité de l'Observatoire des pauvretés.

L'ensemble des décisions, tant sur ses orientations stratégiques que sur ses axes de travail opérationnels, sont définies collégialement par une diversité d'acteurs. Sa composition est susceptible d'évoluer afin de garantir la représentativité des acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté à Marseille.

Début 2025, cette gouvernance partagée s'incarne par une instance, dénommée *Comité exécutif*, qui intègre les partenaires suivants : DDETS13/ DREETS PACA/ Commissaire à la lutte contre la pauvreté, Ville de Marseille,

Métropole d'Aix-Marseille, Fondation pour le Logement des Défavorisés, Secours Catholique, URIOPSS PACA et Corse, Action contre la Faim, Médecins du Monde, Coordination ASSAb, Université d'Aix-Marseille, SIAO13, Fondation de France.

Son caractère multi-partenarial doit permettre de représenter les intérêts multiples, et parfois divergents, des acteurs de la lutte contre la pauvreté à Marseille. Au regard de la complexité et de la multidimensionnalité du phénomène de pauvreté, ce dernier ne peut être pensé ni traité par un seul acteur, depuis un seul point de vue. L'effectivité du croisement de regards est déterminante pour l'avenir de l'Observatoire des pauvretés.

Via un lien de proximité avec les acteurs de terrain

Au-delà des membres de sa gouvernance, l'Observatoire des pauvretés a pour vocation à être au plus près des acteurs de terrain :

- En étant à l'écoute de leurs observations et constats, qui viendront nourrir l'identification des sujets prioritaires à traiter par l'Observatoire ;
- En étant à l'écoute de leurs besoins en matière de formats de productions, d'outils et de type de données ;

- En les impliquant dans l'élaboration et la conduite des différents travaux, via des sollicitations ciblées.

Ce lien rapproché s'incarne par une participation de l'Observatoire aux instances collectives de veille et de coordination existantes, par des possibilités de sollicitation directe (mécanismes en cours de construction) ou encore par l'organisation d'espaces de réflexion réunissant différents acteurs.

Croiser les regards, combiner les méthodes

En tant que tiers de dialogue neutre et indépendant, l'Observatoire des pauvretés joue une rôle clé de médiation. Il doit permettre de faire émerger une grille de lecture commune, en prenant en compte des intérêts parfois divergents. Pour ce faire, les méthodes utilisées viseront à intégrer la diversité des approches et expériences des acteurs – personnes concernées et professionnels – de la lutte contre la pauvreté.

En croisant différents types de données – qu'il s'agisse de chiffres, de la parole des personnes en situation de pauvreté ou des professionnels, ou de tout autre forme de données quantitatives et qualitatives – l'Observatoire doit permettre d'éclairer des phénomènes émergents ou invisibilisés et d'affiner leur compréhension et leur analyse.

Au carrefour de la recherche et de l'action

L'Observatoire des pauvretés se positionne non seulement comme un outil d'objectivation et d'analyse des réalités territoriales, mais aussi comme un levier pour l'action. Il est guidé par les principes d'utilité et d'opérationnalité. Il a pour objectifs de produire des connaissances actionnables et de renforcer l'efficacité des interventions – actions de terrain et politiques publiques – face aux multiples visages de la pauvreté.

Comment s'assurer de l'impact opérationnel de l'Observatoire des pauvretés ?

1 Identifier les marges de manœuvre à l'échelle locale, cibler des savoirs pouvant être mis en action



Existe-t-il des leviers d'action localement pour permettre d'agir à partir de la donnée et des recommandations qui pourront être produites ?

2 Mobiliser l'ensemble des acteurs concernés dès l'identification du sujet d'étude, lors de la construction de la recherche et jusqu'à la diffusion des résultats



Les acteurs concernés adhèrent-ils à la démarche et s'impliquent-ils tout au long du processus de recherche ?

3 Accompagner l'appropriation des résultats par l'ensemble des acteurs concernés



Les contenus, formats et canaux de diffusion des connaissances produites ont-ils été pensés pour permettre leur adoption par les acteurs concernés ? L'Observatoire a-t-il créé les conditions propices à la mise en action des connaissances ?

Un ancrage local fort, en complémentarité et en appui des dynamiques existantes

L'ancrage territorial de l'Observatoire des pauvretés constitue un facteur clé de sa pertinence et de son efficacité. En effet, son impact dépend de sa capacité à s'inscrire dans la continuité et la complémentarité des dynamiques locales existantes. Cela implique de :

- S'appuyer sur les connaissances existantes, avant même d'en produire de nouvelles. L'Observatoire ne souhaite pas alimenter la tendance qui pousse à accumuler des données, qui se fait parfois au détriment de la valorisation et de l'utilisation des connaissances déjà disponibles. Sa plus-value réside donc dans sa capacité à identifier et combler les

angles morts laissés par les études existantes, en ciblant les zones peu ou pas explorées.

- S'appuyer sur les réseaux d'acteurs et dynamiques partenariales existants, pour identifier ces angles morts et co-construire par la suite les travaux de l'Observatoire. Cette approche garantit leur lisibilité et leur cohérence vis-à-vis des réalités du territoire.

Une déclinaison opérationnelle au travers de 3 piliers d'intervention



Travaux en cours et perspectives

Premiers travaux pour 2025

Lancés dès 2025, les premiers objets de travail de l'Observatoire des pauvretés visent à incarner ses 3 axes d'intervention (cités précédemment), tout en démontrant sa pertinence et son utilité aux yeux des acteurs locaux. Ils ont été définis et validés collégialement par la gouvernance partagée de l'Observatoire, à partir de l'ensemble des données récoltées auprès des acteurs pendant l'année de préfiguration.



Consolidation et mise en perspective des données du sans-domicilisme

Présentation

Différentes méthodes et sources de données existent - décompte de la Nuit de la Solidarité, recensement ASSAb, données du SI-SIAO, etc. - pour quantifier et caractériser les situations de sans-domicilisme à Marseille, chacune ayant ses avantages, biais et potentielles limites. Face à l'absence d'une vision globale sur l'évolution du sans-domicilisme à Marseille, l'Observatoire des pauvretés s'engage dans une démarche de consolidation et de mise en dialogue de ces différentes sources de données afin d'élaborer un tableau de bord d'indicateurs croisés et contextualisés dont les différents acteurs pourront se saisir.

Partenaires impliqués

Dynamique partenariale avec le SIAO13, le dispositif ASSAb, la Ville de Marseille, et qui s'inscrit en complémentarité de l'Observatoire métropolitain des exclusions (OMDELL) porté par la Métropole d'Aix-Marseille et l'AGAM.

Objectifs

- Eclairer et sensibiliser les pouvoirs publics et acteurs de terrain sur :
 - La notion de sans-domicilisme et de ses chiffres : Qu'entend-on par sans-domicilisme ? Comment interpréter les chiffres existants et leurs évolutions ?
 - Les situations et publics concernés, les évolutions observées localement.
- Formuler des recommandations pour développer d'autres méthodes/ études pour améliorer la connaissance sur le sujet.
- Développer la coopération territoriale en matière d'observation sociale locale.

Temporalité

Présentation du livrable finalisé en septembre 2025.

Enquête exploratoire sur les parcours de prise en charge des personnes sans abri en sortie d'hospitalisation

Présentation

Le travail mené par le dispositif ASSAb depuis 2019, en lien avec les acteurs médico-sociaux (hôpitaux, structures d'hébergement, 115) sur les problématiques relatives aux sorties d'hospitalisation des personnes sans abri, a mis en lumière le manque de données fiables sur les situations concernées, ne permettant pas de dépasser les dysfonctionnements actuels et de penser des solutions adaptées.

Partenaires impliqués

Les services d'hospitalisation (et notamment les services sociaux hospitaliers), le 115, les structures d'hébergement, les pouvoirs publics directement concernés (ARS, DDETS13).

Objectifs

- Contribuer à quantifier et qualifier les situations des personnes concernées.
- Décrypter et questionner les modalités de prise en charge de ces situations : rôle et pratiques des différents acteurs impliqués, analyse des (dys)fonctionnements des circuits actuels.
- Identifier les leviers d'action et formuler, avec les acteurs concernés, des recommandations opérationnelles afin d'améliorer la prise en charge des personnes.

Temporalité

Premiers résultats de l'étude attendus pour septembre 2025.

Continuité et mise en action des résultats d'ISSimars

Présentation

ISSimars (ItinéraireS et Situations de vie en squat à Marseille) est un programme de recherche interdisciplinaire et participatif co-porté, à l'image de l'Observatoire des pauvretés, par une diversité d'acteurs : chercheurs, associations, pouvoirs publics et personnes concernées. Lancée en 2022 à la suite du rapport du Collectif ALERTE PACA « Vivre en squat, une fatalité à Marseille ? », la recherche aboutira en juin 2025 avec la présentation de premiers résultats et recommandations. Afin de garantir son impact opérationnel, l'Observatoire des pauvretés sera en charge de la mise en action des résultats à l'échelle locale.

Partenaires impliqués

Démarche collective avec notamment l'engagement d'Action contre la Faim, le SESSTIM, le TELEMM, Paroles Vives, la Fondation pour logement, The Truth, JUST, l'Association des Usagers de la Pada (AUP), la DDETS13 et la Ville de Marseille.

Objectifs

- Approfondir les recommandations opérationnelles d'ISSimars et identifier des leviers d'action à l'échelle locale, en lien avec les acteurs concernés.
- Accompagner la mise en action de ces préconisations aux côtés des pouvoirs publics.

Temporalité

A partir de septembre 2025.

Une expérimentation pouvant inspirer d'autres territoires

Cette expérimentation se distingue par sa dynamique ascendante, fruit d'une mobilisation concrète des acteurs de terrain, à l'origine même de la démarche. Son processus de construction est propre au territoire marseillais. Fort de son expérience locale, l'Observatoire des pauvretés s'inscrit dans une volonté d'essaimer des questionnements et une méthodologie, davantage que des procédures figées qui viseraient à généraliser ce modèle de recherche-action inédit.

Contributions au rapport

Nous remercions l'ensemble des acteurs interrogés dans le cadre de la phase de préfiguration – dynamiques d'observation, habitants, collectifs, associations, acteurs institutionnels, chercheurs – dont les contributions, les expertises et les témoignages ont été essentiels à la construction de ce projet collectif.

Ont été interrogés dans le cadre de la préfiguration de l'Observatoire des pauvretés:

Observatoire du Samu Social de Paris, OHL, ODAS, OFCE, ORS PACA, Observatoire des inégalités, ODENORE, APRAS, Observatoire de la situation sociale parisienne, CNLE, DROS, OFDT, Préfiguration Observatoire de la précarité résidentielle de Meurthe-et-Moselle, Observatoire du sans-abrisme de Montpellier, MRIE, CREMIS, Observatoire québécois des inégalités, APUR.

SOLIHA Provence, QX1, Fondation Abbé Pierre, Château en santé, Mission Locale, MPE 13, AOUF, Cité Ressources, CPAM, CCAS Marseille, FCPE 13, Collectif ALERTE, Restos du Coeur, SIAO 13, Amicale des locataires d'Air Bel, Les Petits Frères des Pauvres, ARHLM, Yes We Camp, Adjointe à l'enseignement supérieur de la Ville de Marseille, CHRS Forbin, Délégués du CRPA, Collectif d'accès aux droits 3e, Centre social Frais Vallon, Réseaux 13, DDETS13, Samu Social Marseille, Métropole AMP, CHO3, Paroles Vives, PASS de Ville, Graines de soleil, Médiance 13, AGAM, Bus 31/32, Rencontres Tziganes, Centre Social Château Saint-Loup Saint-Thys, ADDAP 13, Amicale du nid, Minots de Noailles, Centre Social La Bricarde, Cités éducatives Marseille, Centre LGBTQIA+, Habitat Alternatif Social, ARS PACA, Centre social Saint-Jérôme, MDS Belle de mai – CD13, DREETS PACA, Marhaban, MOVE Quartiers Sud, Centre social Del Rio, Minots de Saint Charles, Tables de quartier, ADJN, ESPACE, Apprentis d'Auteuil, Solinum, Insee PACA, Caf des Bouches-du-Rhône.

Nous adressons un remerciement tout particulier à **Thomas Vaïsse**, socioanthropologue affilié à l'EHESS Marseille, et à **Julien Scheepers, Valeria Alfieri**, ainsi qu'à toute l'équipe du LARIIS, avec qui la concertation auprès des acteurs locaux a été conduite, et qui ont co-écrit ce rapport.

L'ÉCOLE
DES HAUTES 
ÉTUDES EN
SCIENCES
SOCIALES

LARIIS
Laboratoire de recherche
interdisciplinaire en intervention sociale

Bibliographie

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. In J. Donzelot (dir.), Face à l'exclusion. Le modèle français (pp. 137-168). Paris : Éditions Esprit.
- Simmel, G. (1907). Les pauvres.
- Toulemonde, F. (2025). Des formes socio-économiques de la pauvreté. In V. Bérenger & A. Marouani, Pauvretés multiples (à paraître). ISTE Editions.
- Townsend, P. (1979). Poverty in the United Kingdom. A Survey of Household Resources and Standards of Living. Penguin Books & Allen Lane.

Articles scientifiques et revues

- Bisiaux, R. (2011). Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? L'Économie politique, 49(1), 6-23. <https://doi.org/10.3917/leco.049.0006>
- Duvoux, N. (2022). Précarité et insécurité sociale. Constructif, 62(2), 32-35. <https://doi.org/10.3917/const.062.0032>.
- Hbila, C. (2015). L'expérimentation : un levier pour faire évoluer les politiques locales de la jeunesse ? Agora débats/jeunesses, 69(1), 73-86. <https://doi.org/10.3917/agora.069.0073>.
- Piponnier, A. (2012). Les observatoires et l'observation. Communication & langages, 171, 19-28. <https://doi.org/10.4074/S0336150012011027>.
- Pierret, R. (2013). Qu'est-ce que la précarité ? Socio, 2, 307-330. <https://doi.org/10.4000/socio.511>.
- Saussey, M. (2017). Les défis méthodologiques de l'observation sociale. Multitudes, 67(2), 204-210. <https://doi.org/10.3917/mult.067.0204>.
- Rigaudiat, J. (2005). Pauvreté, précarités, emploi : bilan et perspectives. L'Économie politique, no 26(2), 30-45. <https://doi.org/10.3917/leco.026.0030>.

Rapports et études

- Association Petits Frères des Pauvres. (2024). La pauvreté des personnes âgées : vivre sous le seuil de pauvreté quand on a 60 ans et plus.
- Observatoire des inégalités. (2024). Rapport sur la pauvreté en France 2024-2025.
- Collectif ALERTE PACA. (2020). Ultra-précarité en région PACA.
- Collectif ALERTE PACA. (2021). Chroniques de l'ultra-précarité en région PACA.

Sources numériques

- ATD Quart Monde. (s.d.). La recherche en croisement des savoirs suppose que chacun soit décentré par l'autre. <https://www.atd-quartmonde.fr/participation/la-recherche-en-croisement-des-savoirs-suppose-que-chacun-soit-decentre-par-lautre/>
- MOOC Équipe Renard/IRD. Le transfert de connaissances : favoriser des pratiques et des politiques fondées sur la recherche.

Sigles et acronymes

ADDAP 13 – Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône
ADJN – Accueil de jour et de nuit
AGAM – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise
ALERTE PACA – Collectif inter-associatif engagé dans la lutte contre la pauvreté en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
AOUF – Plateforme d'entraide local
APRAS – Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale
APUR – Atelier Parisien d'Urbanisme
ARS PACA – Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
ASSAb – Coordination santé/précarité autour de l'accès aux droits et aux soins des personnes sans abri à Marseille
CAF – Caisse d'Allocations Familiales
CCAS Marseille – Centre Communal d'Action Sociale de Marseille
CD13 – Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
CHRS – Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHO3 – Collectif des Habitants Organisés du 3e
COMEX – Comité Exécutif
CPAM – Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CREMIS – Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté
CRPA – Conseil Régional des Personnes Accueillies ou Accompagnées
DDETS13 – Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Bouches-du-Rhône
DREETS PACA – Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Provence-Alpes-Côte d'Azur
DROS – Dispositif Régional d'Observation Sociale
EHESS – École des Hautes Études en Sciences Sociales
FCPE 13 – Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Bouches-du-Rhône
INSEE – Institut National de la Statistique et des Études Économiques
ISSImars – Itinéraires et Situations de vie en squat à Marseille
LARIIS – Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire en Interventions Sociales
MDS – Maison Départementale de la Solidarité
MRIE – Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion
MPE 13 – Mouvement départemental des Parents d'Élèves de l'enseignement public des Bouches du Rhône
ODAS – Observatoire National de l'Action Sociale
ODENORE – Observatoire des Non-Recours aux Droits et Services
OFCE – Observatoire Français des Conjonctures Économiques
OFDT – Observatoire Français des Drogues et des Tendances Addictives
OHL – Observatoire de l'Hébergement et du Logement
OH13 – Observatoire Hébergement 13
OMDELL – Observatoire Métropolitain des Exclusions Liées au Logement
ORS PACA – Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
QPV – Quartiers Prioritaires de la Ville
URIOPSS PACA et Corse – Union inter-Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux des régions PACA et Corse

Contact:

Lucile Montigaud

Coordinatrice de l'Observatoire des pauvretés

l.montigaud@uriopss-pacac.fr

**Observatoire
des pauvretés**

Marseille